

## **Bâtiments basse consommation: résultats de l'appel à projets 2008 et lancement d'un appel à projets 2009**

### **24 actions sont aidées cette année pour encourager la performance énergétique dans les bâtiments collectifs**

Le bâtiment est, en Bretagne, le poste de consommation énergétique le plus important et, au niveau national, le secteur en plus forte croissance d'émission de CO<sub>2</sub>, derrière le transport. Conscients des enjeux écologiques actuels, l'Etat, le conseil régional et l'ADEME, associés aux 4 Départements bretons ont lancé, en 2008, un premier appel à projets « Bâtiments basse consommation », doté d'un montant global d'aides de 1,4 M€.

L'objectif est de faire émerger en Bretagne une offre compétitive répondant aux normes énergétiques de demain. Vingt-quatre dossiers ont ainsi été retenus et un nouvel appel à projets est lancé pour 2009.

#### **Résultats de l'appel à projets 2008**

Dans le cadre du Contrat de projets État-Région, les partenaires de l'appel à projets, ont retenu 24 dossiers -sur 46 candidatures-, dont plus de 80% déposés par des bailleurs sociaux ou des collectivités locales.

Les projets sélectionnés portent principalement sur la construction de logements sociaux dont la consommation énergétique respecte les 55 kWh/m<sup>2</sup>/an et de bâtiments publics atteignant des performances inférieures de 40% à la réglementation thermique en vigueur.

#### **Appel à projets 2009 : priorité à la réhabilitation thermique du bâti ancien**

Les conclusions du Grenelle de l'environnement ont fortement insisté sur la nécessité de rénover thermiquement le patrimoine bâti français. Ainsi, pour ce deuxième appel à projets, le Conseil régional et ses partenaires favoriseront les dossiers de réhabilitation des bâtiments, déposés par les bailleurs sociaux ou les collectivités locales, et augmenteront les aides pour la rénovation à 60 € par m<sup>2</sup>.

Cette année, le souhait est de voir se développer une offre pour les bâtiments à très bas niveau d'énergie : pour une ouverture vers le passif, voire le positif !



Cet appel à projets est une déclinaison régionale de PREBAT - programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment- dont l'enjeu est de diviser par 4 (facteur 4), à l'horizon 2050, les émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 JUIN 2009**

Téléchargement du dossier :

→ <http://www.ademe.fr/bretagne> - rubrique «Porteurs de projets »

→ [www.bretagne.pref.gouv.fr](http://www.bretagne.pref.gouv.fr)

